Nations Unies S/2016/1065

Conseil de sécurité

Distr. générale
15 décembre 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 décembre 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2317 (2016) concernant la Somalie et l'Érythrée, adoptée le 10 novembre 2016, par laquelle le Conseil de sécurité a décidé, au paragraphe 38, de proroger jusqu'au 15 décembre 2017 le mandat du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée.

En conséquence, je vous informe qu'à l'issue de consultations avec le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée, j'ai nommé les experts suivants :

M. Jay Bahadur, groupes armés (Canada)

M. Charles Cater, ressources naturelles (États-Unis d'Amérique)

Mme Déirdre Clancy, affaires humanitaires (Irlande)

M. Tapani Holopainen, finances (Finlande)

Mme Nazanine Moshiri, armements (République islamique d'Iran)

M. James Smith, spécialiste de la région (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

M. Richard Zabot, armements (France).

J'ai également désigné M. James Smith Coordonnateur du Groupe de contrôle.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-22266 (F) 161216 161216